

Recrudescence du trafic de drogue

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4351 - Dimanche 17 décembre 2017 - Prix : 10 DA

Partis politiques, société civile, étudiants, membres du Parlement, UGTA...

Grand rassemblement de solidarité avec le peuple palestinien à la Coupole

Nouvelle ressource en devise pour le pays

Ouyahia inaugure le complexe gazier de Reggane à Adrar

Rupture symbolique

Par Mohamed Habili

Que l'administration Trump ne croie pas à la solution des deux Etats en Palestine, elle en donne aujourd'hui la meilleure preuve en décidant de déplacer l'ambassade américaine de Tel-Aviv à Jérusalem. Cette décision ne constitue d'ailleurs pas une surprise, puisque c'est là l'une des promesses de campagne du candidat Trump, dont on sait maintenant qu'il se fait un devoir de les tenir toutes. Ce que ses adversaires lui reprochent en l'occurrence, ce n'est pas de donner satisfaction à Israël sur un point qui pour lui est capital, c'est d'avoir franchi un pas qu'eux-mêmes n'avaient pas osé accomplir quand ils étaient au pouvoir. Au sein de la classe politique américaine, il n'y a pas, il n'y a jamais eu en effet désaccord sur le fait que Jérusalem soit la capitale d'Israël. Le désaccord avait trait aux conditions dans lesquelles leur représentation en Israël serait transférée à Jérusalem. Or maintenant que Trump a franchi le rubicon, gageons que ses adversaires les plus acharnés vont cesser de contester la mesure pour se contenter d'en minimiser la portée. C'est qu'ils savent combien elle est populaire auprès d'une frange importante de l'électorat américain. C'est parce qu'ils savent désormais qu'il n'y a plus rien à attendre de la part des Américains sur ce point que les Palestiniens s'apprêtent à apporter un changement radical à leurs relations avec eux.

Suite en page 3

Le bracelet électronique en attendant la e-justice à l'horizon 2022

Les perspectives de modernisation du secteur se précisent



«La modernisation du secteur de la justice fait partie des profondes réformes initiées par le président de la République. Elle s'inscrit dans le cadre du renforcement du pouvoir judiciaire, de sa consolidation et de sa préservation de façon à protéger les droits, les libertés, les biens publics et privés, la sécurité et la stabilité ainsi que l'instauration de la confiance et la quiétude au sein de la société (...). C'est une opération de longue haleine qui se fera en douceur mais qui, n'en déplaît à certains, ira jusqu'au bout pour la consolidation de l'Etat de droit». Ce sont là des déclarations que Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux, ne se garde pas de répéter à chaque acquis de son département.

Lire page 2

Secteur public

La production industrielle en hausse, certaines filières à la traîne

Batna

Appel à donner le nom de Chebah El-Mekki au théâtre régional

Le bracelet électronique en attendant la e-justice à l'horizon 2022

Les perspectives de modernisation du secteur se précisent

■ «La modernisation du secteur de la justice fait partie des profondes réformes initiées par le président de la République. Elle s'inscrit dans le cadre du renforcement du pouvoir judiciaire, de sa consolidation et de sa préservation de façon à protéger les droits, les libertés, les biens publics et privés, la sécurité et la stabilité ainsi que l'instauration de la confiance et la quiétude au sein de la société (...) C'est une opération de longue haleine qui se fera en douceur mais qui, n'en déplaise à certains, ira jusqu'au bout pour la consolidation de l'Etat de droit». Ce sont là des déclarations que Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux, ne se garde pas de répéter à chaque acquis de son département.

Par Lynda Naili

Si les prémices des réformes visant la modernisation du secteur de la Justice sont apparues au début de l'année 2003, c'est depuis 2014 jusqu'à ce jour, outre l'actualisation des textes juridiques et réglementaires régissant les différents volets du secteur, qu'elle s'est réellement distinguée avec comme point de départ l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui ont permis la numérisation de l'ensemble des administrations du secteur ainsi que des documents y afférents (certificat de nationalité, casier judiciaire, signature et certification électroniques dans le domaine judiciaire...). Une modernisation doublement salubre tant pour le travail administratif des employés du secteur que pour les citoyens dans leurs démarches de délivrance des documents ainsi que l'accès aux services de la justice qui ont été franchement allégés, ceci outre la transparence et la lutte contre la corruption. Mais pas que, puisque les échos du succès de cette modernisation ont raisonné notamment sur le continent, faisant que des pays africains ont sollicité les services du secteur pour l'introduire à leur niveau. Dans ce contexte, sur l'ensemble des actions menées jusque-là, celle de l'introduction du port du bracelet électronique (dont le texte est actuellement en discussion au Parlement dans le cadre du projet de loi relatif à l'organisation pénitentiaire et la



PH.D.R.

d'une manière générale.

La e-justice à l'horizon 2022

Par ailleurs, dans la poursuite de cette action de modernisation, à l'horizon 2022, le secteur de la Justice entend s'inscrire totalement dans la e-justice, passant ainsi de la phase de numérisation à la justice électronique. Un objectif que le secteur compte atteindre d'abord par la généralisation de la technique de signature et de certification électroniques des documents judiciaires devant permettre aux auxiliaires de la justice d'utiliser la technique de signature électronique afin concrétiser le principe de l'e-administration et l'allègement des procédures et rapidité dans le traitement des affaires. Ensuite le passage à la e-justice sera l'aboutissement de la mise en place d'un système informatique de gestion administrative et financière du ministère de la Justice. De plus, afin de permettre au citoyen de bénéficier des prestations publiques sans fournir les pièces d'identité, et pour faciliter les procédures judiciaires telles que l'identification rapide et efficace des personnes faisant l'objet de poursuites judiciaires et/ou des victimes, un système biométrique d'identification des personnes comportant les empreintes des justiciables sera mis en place. Ce à quoi s'ajoutera notamment le développement d'un portail dédié à la jurisprudence en matières civil, administrative et pénale.

L. N.

réinsertion sociale des détenus) comme peine alternative au profit de certains détenus, reste en effet à tout point de vue l'un des aspects les plus concrets de cette modernisation. Et pour cause, une fois ce dispositif appliqué sur l'ensemble du territoire national, l'Algérie sera le premier pays arabe et le deuxième pays africain, après l'Afrique du Sud, à recourir à ce moyen juridique moderne, en service depuis déjà bon nombre d'années en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique et dont l'efficacité a largement été convaincante à plus d'un titre. En effet, les portées multidimensionnelles de l'application de ce dispositif,

outre de faciliter la réinsertion sociale des détenus qui pourront dès lors purger ou achever leur peine d'emprisonnement à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire, ce qui demeure l'objectif premier visé par le département de Tayeb Louh à travers l'introduction de mécanisme dont les modalités d'application ont été étudiées sous les moindres coutures, à l'avenir et pour certains cas, le bracelet électronique sera généralisé en matière de contrôle judiciaire au niveau des juridictions comme alternative à la détention provisoire. A ces deux conséquences, s'en suivront automatiquement deux autres, celle de la réduction

de la population carcérale, d'une part, et par ricochet la réduction du poids financier représentant la prise en charge des détenus supportée par le Trésor public. Ce qui sera une des solutions pour le secteur de la Justice de contribuer à la réduction des dépenses publiques en cette période de crise économique où le moindre sou épargné aux caisses de l'Etat est le bienvenu. C'est d'ailleurs à ce sujet assez stupéfiant que des parties s'élèvent contre ce recours bien qu'au final il a été favorablement accueilli aussi bien par les professionnels du secteur que par les détenus et leurs familles, tout comme d'ailleurs la société

D'énormes quantités de kif et de psychotropes saisies

Recrudescence du trafic de drogue

Aussi bien dans les grandes villes que dans la campagne, le fléau de la drogue prend de l'ampleur. Les dealers se multiplient et les consommateurs aussi. Malgré les efforts de l'Etat, les quantités de résine de cannabis et d'autres stupéfiants saisis ne cessent d'augmenter et les chiffres parlent d'eux-mêmes. Plus que jamais, le pays est inondé de drogue provenant essentiellement du Maroc voisin. La sonnette d'alarme a, à plusieurs fois, été tirée par différents organismes aussi bien sécuritaires que socio-éducatifs. Le phénomène qui touche toutes les couches sociales, sans distinction aucune, ne fait pas marche arrière, il gagne plutôt du terrain. En effet, chaque jour, les services de sécurité font état de saisies de quantités de drogues tous types confondus cela va du kif traité à l'héroïne en passant par les psy-

chotropes en tous genres. Le trafic de drogue à l'échelle nationale prend des proportions aussi alarmantes que dangereuses. Les jeunes doivent avoir conscience des dangers de la drogue. L'urgence est donc que ces derniers comprennent que la drogue n'est pas un petit passe-temps ou un caprice de jeunesse mais bien une menace pour leur santé. Toutefois, les installations concrétisées au niveau de la bande frontalière dont notamment des barrières et des tranchées ont contribué également à des résultats qui se sont soldés par l'arrestation de trafiquants et le démantèlement de réseaux souvent internationaux activant selon des méthodes organisées. Bien que nécessaires, les efforts entrepris par les éléments de la gendarmerie, de la sûreté et des Douanes dans le cadre de la lutte contre ce fléau demeurent tangibles,

notamment en termes de saisies de quantités énormes de kif traité, de psychotropes et de démantèlement de réseaux. A cet effet, une quantité de 865 kilogrammes de kif traité et de près de 5 000 comprimés psychotropes ont été saisis en une journée dans plusieurs wilayas du pays par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, le 14 décembre 2017, 865 kilogrammes de kif traité à Tlemcen, Nâama, et Hélizane, ainsi qu'à Alger, Tizi-Ouzou, Chlef, Blida et M'sila, tandis que 4 998 comprimés

psychotropes ont été saisis à Alger, Blida/1^{er} RM, Béchar et Tamanrasset», note le communiqué. De même, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi sept armes à feu, une quantité de produits explosifs et des cartouches de différents calibres ainsi qu'une paire de jumelles à Sidi Bel-Abbès, Tiaret, Sétif, Skikda, Batna et Tébessa», précise le communiqué, ajoutant que «trois contrebandiers ont été arrêtés à Souk-Ahras, Tébessa, El-Tarf, Adrar et Tamanrasset, et deux camions, trois véhicules, 38 906 litres de carburant, sept tonnes de denrées alimentaires, 960 litres d'huile de table y ont été saisis». Trois contrebandiers ont également été arrêtés à Saïda et Tiaret, et 20 243 unités de différentes boissons ont été saisies, selon la même source.

Meriem Benchaouia

Nouvelle ressource en devise pour le pays

Ouyahia inaugure le complexe gazier de Reggane à Adrar

■ Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, en visite d'inspection et de travail, hier, dans la wilaya d'Adrar, a inauguré le complexe gazier de Reggane-Nord, avec une moyenne de production de près de 3 milliards de m³/an. «Un important acquis pour l'économie nationale de par les ressources en devises fortes qu'il régénérera, mais aussi de l'emploi», a assuré Ahmed Ouyahia.

Par Louiza Ait Ramdane

Le gaz était au cœur de sa deuxième sortie sur le terrain, depuis sa nomination au poste de Premier ministre, après Arzew. En effet, Ahmed Ouyahia a entamé sa visite à partir de Reggane (125 km du chef-lieu de la wilaya d'Adrar) où il a donné le coup d'envoi d'un nouveau complexe gazier, baptisé Reggane-Nord, qui a été développé en association entre le groupe Sonatrach et des partenaires étrangers, à savoir Repsol (Espagne), Rweeda (Allemagne) et Edison (Italie).

Reggane-Nord, dont le montant d'investissement et de développement s'est établi à 2,86 milliards de dollars, assure sa production à travers l'exploitation de dix puits gaziers sur les 104 que compte le champ gazier de Reggane.

Les réserves du champ gazier de Reggane, englobant les gisements de Reggane-Nord, Kahlouche, Kahlouche-Sud, Sali, Tioulline et Azrafil Sud-Est, sont estimées à près de 88,6 milliards m³ dont 55 milliards m³ récupérables, selon la fiche technique du projet.

Ce projet d'envergure aura un impact direct indéniable sur la dynamique de développement de la région et contribuera à l'absorption du chômage à travers les centaines d'emplois qu'il génèrera dans différents corps de métiers et dans les prestations de logistique nécessaires à ce type d'ouvrages énergétiques, explique-t-on. Reggane-Nord est l'un des premiers pro-



jets développés dans le Sud-Ouest de l'Algérie, une région qui contient d'importantes réserves gazières mais peu explorées jusqu'ici, alors que les grands gisements connus et exploités sont ceux situés dans le Sud-Est du pays.

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a affirmé que le complexe gazier Reggane-Nord, est «un important acquis pour l'économie nationale et qu'en dépit des efforts déployés par l'Etat pour la diversification de l'économie nationale, l'énergie en demeure la locomotive». Au cours de sa visite, le Premier ministre a présidé une cérémonie de signature de plusieurs contrats entre Sonatrach et cinq entreprises publiques (ENGTP,

GCB, ENAC, Infratelle et Cosider canalisation) pour le lancement des travaux de raccordement de puits du projet Tinhert. Les contrats portent sur le raccordement de 50 puits producteurs sur les 154 existants du champ gazier Tinhert à travers un réseau de collecte d'une longueur cumulée de 330 km pour un délai fixé de 20 mois. Ce raccordement permettra une augmentation de la production de 10 millions de m³/jour (3,5 milliards de m³/an) de ce champ à la fin 2019. Ces quantités seront traitées au niveau des installations déjà existantes du complexe Ohanet. A cet effet, le plateau de production du champ Tinhert atteindra en 2025 une capacité de 27 millions de m³/j, soit 10 mil-

liards de m³/an, des volumes traités aussi bien au niveau des installations déjà existantes à l'Ohanet (13 millions m³/j) que celle d'Alrar (14 millions m³/j). Le projet de développement de Tinhert concerne 28 gisements d'hydrocarbures situés dans les périmètres de Tinhert, d'Ain Amenas et d'Alrar Sud, détenus à 100% par Sonatrach. Ce projet permettra de rallonger la durée de vie des complexes de gaz d'Ohanet et d'Alrar au-delà de 2040.

Le Premier ministre a valorisé la signature de contrats de partenariat entre le Groupe Sonatrach et des entreprises publiques pour le développement du champ gazier de Tinhert (Illizi).

Les entreprises publiques «ont relevé le défi de ce partenariat pour le développement du champ gazier de Tinhert, qui aurait pu être confié à des sociétés étrangères», a indiqué M. Ouyahia. Cette signature prouve encore une fois que les entreprises algériennes sont aptes à contribuer à l'édification de l'économie nationale et à remplacer les sociétés étrangères dans des secteurs importants et sensibles comme les hydrocarbures, a-t-il estimé.

Ouyahia a souhaité que les choix de l'Etat, conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, encouragent les entreprises nationales à aller de l'avant dans cette voie et inciter d'autres à contribuer à la consolidation de cette option.

L. A. R.

Certains commerçants profitent de la pénurie et augmentent les prix

50 DA le sachet de lait !

Depuis des semaines déjà, les citoyens cherchent comment s'approvisionner en lait en sachet. Dans la plupart des wilayas, le lait se fait rare et certains commerçants profitent de ce manque pour augmenter son prix. Le sachet de lait pasteurisé n'est pas disponible chez certains commerces de la capitale, ainsi que dans toutes les autres wilayas du pays. Chaque jour, de longues files d'attente se constituent devant les rares épiciers qui sont alimentés par les laiteries de chaque wilaya. Mais malheureusement, ces «rares épiciers» profitent de ce manque pour gonfler le prix du sachet de lait. Les citoyens sont contrariés mais sont obligés de subir. En effet à Zéralda, les vendeurs de cet aliment de première nécessité et tant consommé par les Algériens, se vend à 50 DA au

lieu de 25 DA le sachet, avon-nous constaté hier. Cette situation ne date pas d'hier. Car, depuis déjà plus de deux mois, les Algériens ont l'impression d'être revenus trente ans en arrière. À cause de chaînes humaines pour espérer avoir un...sachet de lait. Eh oui, à quelque jours de la nouvelle année 2018, au lieu de travailler, le citoyen est encore obligé de passer sa journée à monter une stratégie pour pouvoir ramener du lait à ses enfants. Les femmes aussi se mettent à la quête de cet aliment. Une malheureuse réalité que certains avaient attribuée à la situation économique du pays, ou même la nouvelle loi 2018 qui prévoit plusieurs hausses des prix. À défaut de manque de lait en sachet, certains pères de famille se rabattent sur le lait en poudre ou bien

le lait en brik, lequel faut-il le souligner, coûte les yeux de la tête. Certains citoyens interrogés pensent que cette crise, qui dure depuis la rentrée sociale, n'est pas de bon augure. Beaucoup de citoyens sont obligés d'opter pour le lait en poudre dont ils achètent de grandes quantités qu'ils stockent. A ce propos, un père de famille nous explique que cette pénurie de lait en sachet devient de plus en plus lourde et qu'il est obligé d'opter pour le lait en poudre qui coûte cher aussi et n'est pas du goût de tout le monde. «La plupart des magasins de notre quartier enregistrent, depuis quelques jours, un manque de lait en sachet», dira Ali, ajoutant : «je suis donc obligé d'acheter du lait en poudre, bien que mes enfants ne l'aiment pas mais bon, il n'y a pas d'autres solutions». Une

maman de trois enfants nous a affirmé que chaque jour, elle et son mari sont obligés de passer par les longues files pour enfin acheter deux sachets de lait car l'épicerie de leur quartier a limité le nombre de sachets que les citoyens doivent acheter. Mais selon elle, ce dernier «épicerie» triche et donne à ses clients fidèles plus que deux sachets de lait ce qui, à chaque fois, crée un certain malaise entre ce dernier et les clients. Idem pour un autre père de famille croisé au marché de Zéralda qui nous a déclaré : «je fais la chaîne pour acheter du lait et des fois, il est quasiment introuvable. Et quand il est disponible, il se vend "sous le manteau" et à petite quantité». Ces citoyens que nous avons rencontrés souhaitent que le lait en sachet soit disponible chaque jour chez les épiciers spécialisés

LA QUESTION DU JOUR

Rupture symbolique

Suite de la page une

Sans doute ne devaient-ils pas se faire beaucoup d'illusions sur leur impartialité dans leur rôle de médiateur dans le conflit avec Israël, mais le temps est venu pour eux de rejeter jusqu'à cette supercherie. Les Etats-Unis ont du point de vue des Palestiniens commis la faute impardonnable, même si le geste peut sembler d'abord sans grande conséquence. Le conflit n'a pas évolué d'un iota du fait que le pouvoir américain veuille déplacer son ambassade. Ce qui par contre est nouveau, c'est que les Etats-Unis ont pris le parti d'abandonner toute prétention à la neutralité dans le conflit israélo-palestinien. Neutres, bien sûr ils ne l'ont jamais été, mais là ils proclament haut et fort leur partialité, ils la revendiquent pour ainsi dire, ne laissant du même coup aux Palestiniens d'autre choix que de répudier leur médiation. Pour ces derniers, déplacer l'ambassade américaine ou abandonner la solution des deux Etats, c'est en effet du pareil au même. A l'heure où ces lignes sont écrites, le président américain n'a pas encore parlé en ce sens, mais il semble bien que les dés en sont jetés, qu'il ne se raviserait pas à la dernière minute. La conséquence première en sera la rupture des liens avec les Palestiniens, qui n'auront plus la moindre raison de croire les Américains. Ceux-ci n'ont pourtant pas agi de façon irréfutable, ils ont au contraire attendu le bon moment pour prendre une mesure aussi chargée symboliquement. C'est le besoin qu'ont d'eux mais également d'Israël les monarchies du Golfe dans leur conflit avec l'Iran, qui menace de tourner à une guerre ouverte, qui les a sans doute déterminés à passer outre les protestations et avertissements des Palestiniens. Il est déjà arrivé aux Saoudiens de minimiser le déplacement de l'ambassade américaine à Jérusalem. Et pour cause, leur priorité est ailleurs. Une conjonction d'intérêts en eux-mêmes disparates a pour première traduction un geste en apparence sans conséquence mais qui en réalité est dans un rapport étroit à un contexte régional préluant à la guerre.

M. H.

et au prix fixé par l'Etat sans aucune hausse soudaine prise sur un coup de tête des épiciers. Même cas à Ain Benian, Alger-Centre, Kouba, Staoueli, et plusieurs communes encore où le sujet du lait revient dans toutes les discussions des citoyens. La première question que se posent les hommes en se croisant le matin est «y a-t-il du lait chez l'épicerie, et si il n'y en a pas, où allons-nous en trouver ?». C'est donc une angoisse quotidienne que doivent subir les citoyens.

Thinhine Khouchi

— Partis politiques, société civile, étudiants, membres du Parlement, UGTA... —

Grand rassemblement de solidarité avec le peuple palestinien à la Coupole

■ Un rassemblement de solidarité avec le peuple palestinien a été organisé hier à la Coupole du Complexe sportif Mohamed-Boudiaf en présence de milliers de citoyens, de représentants des partis politiques, de la société civile, des étudiants, des membres des deux chambres du Parlement, des représentants des Fédérations de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et des représentants de l'ambassade de l'Etat de Palestine à Alger.



Par Maïssa B.

Le coup d'envoi de ce rassemblement populaire a eu lieu dans une ambiance galvanisée par les participants scandant leur soutien à

la cause palestinienne et dénonçant la décision de l'administration américaine de transférer l'ambassade des Etats-Unis à El Qods occupée. Un communiqué des services du Premier ministre avait indiqué, mardi dernier, que

la salle de la Coupole du complexe sportif Mohamed-Boudiaf à Alger sera mise, samedi 16 décembre 2017, à la disposition des associations, partis politiques, et citoyens désirant y tenir un rassemblement de soli-

darité avec la cause palestinienne ajoutant que cette initiative intervient à l'effet de permettre à la population de la capitale de s'exprimer sur cette question dans le respect de la réglementation interdisant les marches à travers Alger. Et d'ajouter que «les autres wilayas répondront favorablement à toute demande locale de tenir d'autres rassemblements pour soutenir la cause du peuple palestinien frère». «Fidèle à sa noble tradition d'engagement pour la cause palestinienne qu'il considère être la sienne, le peuple algérien exprime, avec ferveur et par diverses voies, sa condamnation et son rejet de la prétention à considérer El Qods El Charif capitale de l'occupant israélien», a précisé le communiqué. Tout en rappelant que l'Algérie a officiellement dénoncé la décision américaine considérant El Qods comme capitale de l'occupant israélien, en violation des résolutions pertinentes des Nations unies, la même source souligne que cette position s'inscrit «en droite ligne avec l'engagement constant de notre pays aux côtés du peuple palestinien pour l'édification de son Etat indépendant et souverain avec El Qods pour capitale». M. B.

Emploi

Plus de 367 000 placements par l'Anem depuis début 2017

Plus de 367 000 placements dans le monde du travail ont été effectués par l'Agence nationale de l'emploi (Anem) durant les dix premiers mois de l'année en cours, a annoncé samedi le directeur général de cet organisme, Mohamed Tahar Chahal. «Au total 367 566 placements des demandeurs d'emploi ont été effectués par l'Anem durant la période allant du 1^{er} janvier au 31 octobre 2017, dont 322 194 réalisés dans le secteur économique, soit 88%», a précisé M. Chahal. Le même responsable a noté que sur les 322 194 placements effectués dans le secteur économique, 78% sont des placements classiques, 7% des placements effectués dans le cadre des contrats aidés (CTA) et 3% ont été réalisés par des organismes privés agréés de placement (OPAP), au nombre de 25. Ce dernier a également indiqué que 0,01% sont des placements directs effectués par des entreprises sans passer par le réseau de l'Anem, expliquant que ce type de placement direct est une «mesure exceptionnelle» qui permet aux entreprises ne trouvant pas de main-d'œuvre d'y recourir, tout en informant toutefois l'Anem. Par ailleurs, 45 372 insertions (soit 12% du total des placements) ont été réalisées dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), affirmant que les contrats obtenus dans ce cadre seront renouvelés en 2018. M. Chahal a souligné que le total (78%) des place-

ments effectués par l'Anem démontre «l'efficacité de ses outils ainsi que l'amélioration et la modernisation de ses offres de services». S'agissant des placements classiques, représentant le taux le plus élevé, il a fait savoir qu'il a bénéficié à 285 502 demandeurs d'emploi, dont 73% de primo-demandeurs et 60% de jeunes de moins de 35 ans. D'autre part, M. Chahal a indiqué qu'au 31 octobre 2017, l'Agence a recensé 1 066 407 demandeurs d'emploi, soit une augmentation de 11% par rapport à l'année précédente, tout en relevant que 631 259 d'entre ces derniers (59%) ont été orientés pour des entretiens auprès d'employeurs. Il a souligné, en outre, que sur l'ensemble des demandeurs d'emploi, 79% sont des primo-demandeurs, 76% ont moins de 35 ans et que 31% sont issus de l'enseignement supérieur, alors que 22% sont issus de la formation professionnelle. Le même responsable a également fait savoir que sur ce total, 351 425 (33%) ont plus d'un profil, ce qui représente «une richesse» pour le marché de l'emploi, soulignant que l'Anem encourage les demandeurs d'emploi formés dans des profils ne leur permettant pas d'accéder rapidement au marché de l'emploi de bénéficier d'autres formations afin de s'adapter à l'offre du monde du travail. Dans ce sens, il a déploré les contraintes empêchant l'Anem de faire insérer les universitaires diplômés en sciences

humaines et sociales ainsi que les demandeurs d'emploi n'ayant aucune qualification. Par ailleurs, le DG de l'Anem a expliqué que l'agence a enregistré durant la même période de référence, 374 354 offres d'emploi, équivalent à une offre pour 3 demandeurs, dont 77% émanant du secteur privé et 23% du secteur public. Evoquant les principaux secteurs économiques concernés par les offres d'emploi, M. Chahal a rele-

vé que 36% émanent du secteur des services, 34% de celui de l'industrie, lequel enregistre «une légère augmentation», 27% de celui du bâtiment et des travaux publics (BTPH) -celui-ci connaissant une baisse- et enfin, 3% représentent les offres d'emploi émanant du secteur de l'agriculture. L'année 2018 devra connaître «une relance de l'emploi à la faveur de certaines décisions du gouvernement, dont la

levée du gel sur des projets de développement, notamment dans les secteurs de l'Education nationale, de la Santé ainsi que de l'Hydraulique», a-t-il rassuré. «Depuis septembre dernier, nous constatons une certaine stabilité sur le marché de l'emploi ainsi qu'une hausse de l'offre et de placements», a-t-il détaillé, ajoutant qu'«une nouvelle dynamique» est constatée sur le marché de l'emploi. Salim N.

Une nouvelle promotion lancée depuis jeudi dernier

Djezzy offre un double bonus internet sur un réseau très performant

DJEZZY, leader des technologies de communication numérique, a le plaisir d'annoncer le lancement d'une nouvelle promotion généreuse et attractive au grand bonheur de ses clients prépayés en doublant le volume de leur forfait internet et en leur offrant l'avantage de profiter du meilleur réseau. Djezzy c'est un réseau 4G performant, une qualité de service irréprochable et des offres qui répondent aux attentes des clients qui constituent le cœur de la stratégie de l'entreprise. C'est dans ce cadre que s'inscrit la nouvelle promotion qui a débuté jeudi 14 décembre 2017. Cette prestation permet aux clients présents et futurs de profiter d'un double bonus internet pour chaque souscription à une des options Millenium et ce pour une durée

de 30 jours. La promotion concerne les trois options Millenium existantes : Millenium 1200, Millenium 2300 et Millenium 3400. Sur Millenium 1200, le volume internet passe de 1.5 Go à 3 Go. Sur Millenium 2300, les clients auront l'agréable surprise de voir leur forfait passer de 4 Go à 8 Go alors que pour Millenium 3400, le bonus internet double de 10 à 20 Go. Pour rappel, les offres Millenium offrent aussi des appels et SMS gratuits vers Djezzy et du crédit bonifié et le client a la possibilité d'en bénéficier autant de fois qu'il le souhaite. Comment en bénéficier ? Le client peut : - Composer *720# ou appeler le 720 à partir de son téléphone et choisir l'option Millenium qui

correspond le mieux à ses modes de consommation. - Demander au point de vente de lui activer son option à partir de la Sim Flexy. - ou encore de l'activer à partir de la page Web (internet.djezzy.dz) ou l'application DjezzyInternet. Djezzy informe ses abonnés que cette promotion est disponible pour les clients Djezzy Carte. Les autres clients de l'ancienne Djezzy Carte, Allo, GO et GOOD pourront en bénéficier également en migrant vers le profil nouvelle Djezzy Carte sans pour autant acheter une nouvelle carte Sim. Il suffit de taper *720*6# et confirmer le basculement vers Djezzy Carte. Avec Djezzy, l'innovation ne s'arrête jamais.

Secteur public

La production industrielle en hausse, certaines filières à la traîne

■ La production industrielle du secteur public a enregistré une hausse de 4,1% au troisième trimestre 2017 par rapport au même trimestre de 2016, situant le taux de croissance à plus de 2,1% sur les neuf premiers mois de l'année 2017, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Cette hausse a été essentiellement tirée par les secteurs, respectivement, des industries textiles, des cuirs et chaussures, des industries agroalimentaires, des matériaux de construction et des industries des bois et papier, alors que des contreperformances ont été enregistrées dans le secteur des Industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMME) ainsi que celui des industries chimiques.

Par Anissa A.

Baisse de la production des hydrocarbures, hausse de la liquéfaction du gaz naturel Dans le secteur de l'énergie (électricité, hydrocarbures...), la croissance a été de 10,5% entre juillet et fin septembre 2017. Néanmoins, la production des hydrocarbures a enregistré une baisse de 1,6% comparativement à la même période de 2016. Cette tendance résulte d'un recul de la production du pétrole brut et du gaz naturel de 2,9%, ainsi que d'une baisse dans l'activité de raffinage de pétrole brut de l'ordre de 2,3%, relève l'ONS. En revanche, la liquéfaction du gaz naturel a enregistré une hausse de 6,2% (+2,4% au 2e trimestre 2017). Pour ce qui est des mines et carrières, la production a diminué de 15,6% au troisième trimestre 2017, sauf pour l'extraction du minerai de fer qui a haussé de 13,1% et celle du sel qui a augmenté de 4,6%. Mais de tous les secteurs industriels, la plus forte croissance a été observée dans les industries textiles avec une hausse de 27,2% induite par les biens intermédiaires (+15,1%) et les biens de consommation (+58%). Après des baisses successives observées dès le troisième trimestre 2016, la production des cuirs et chaussures s'est ressaisie en marquant un



P.V.D.R.

Les ISMME peinent toujours à décoller

redressement de 19,5% au troisième trimestre 2017. Cette tendance a été générée aussi bien par les biens de consommation (+40,1%) que par les biens intermédiaires (+11,3%). La hausse de la production a également concerné les industries agroalimentaires avec une croissance de 13,2% grâce au travail de grains qui a affiché une croissance de 30,7% ainsi que la filière des tabacs et allumettes (+39,2%). Le relèvement observé au deuxième trimestre 2017 pour les matériaux de construc-

tion s'est confirmé au troisième trimestre avec une hausse de 8% en raison d'une hausse dans la fabrication des liants hydrauliques de 13,6%. Bien que légère, une hausse a été enregistrée par les industries des bois et papier de 0,5% suite à la hausse de certaines activités, notamment l'industrie de l'ameublement (+24,6%) et l'industrie du liège (97,6%) mais qui ont été contrebalancées par une forte baisse de la menuiserie générale et biens intermédiaires en bois (-47,4%).

Les ISMME continuent encore à enregistrer de faibles résultats avec une baisse de 12,4% au troisième trimestre 2017. Cette tendance s'explique par le recul du niveau de production de certaines activités, notamment la fabrication de biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques (-3,2%), la sidérurgie et transformation de la fonte et acier (-49,7%) et la fabrication des biens de consommation électrique (-39,6%). Les seules filières qui ont échappé à la morosité de ce secteur sont essentiellement la construction des véhicules industriels avec une croissance de 48,3%, et la fabrication de biens d'équipement électriques (+52%) et métalliques (+21,1%). Les industries chimiques ont affiché une baisse de 7,2% au troisième trimestre 2017. Cette tendance est perceptible au niveau des engrais et pesticides (-15,8%), de la fabrication des peintures (-16,8%) et de la chimie organique de base (-58,6%). Néanmoins, dans ce même secteur industriel, les produits pharmaceutiques ont vu leur production augmenter de 6,7% et la fabrication des autres biens plastiques se redresser de près de 6%.

A. A./APS

Partenariat algéro-français

La CACI France réaffirme sa volonté à contribuer à la nouvelle dynamique

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie en France (CACI France), qui veut assurer le rôle d'intermédiaire entre les institutions et les entreprises privées d'Algérie et de France, a réaffirmé à Paris sa volonté à contribuer à la nouvelle dynamique de partenariat algéro-français. Lors de sa deuxième Assemblée générale ordinaire (AGO), qui s'est déroulée au siège de l'ambassade d'Algérie en France, afin de faire le point sur son parcours depuis sa création en 2015, la CACI France a noté avec «satisfaction» les dernières mesures en faveur des membres de la communauté prises par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et annoncées, le 7 décembre à Paris, par le Premier ministre Ahmed Ouyahia. Dans son allocution, l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdouda, a affirmé que le contexte de l'organisation de cette AGO est «positif» et «prometteur» parce que cette dernière intervient après «deux grandes séquences» dans les relations algéro-françaises, citant à cet effet la visite du président français Emmanuel Macron en Algérie et la tenue à Paris de la 4e session du Comité

intergouvernemental de haut niveau (CIHN). Il a rappelé, dans ce cadre, que la coopération bilatérale entre l'Algérie et la France a été couronnée, pour l'année de 2017, par la signature de 24 accords. «Ce sont des relations denses, multiples et profondes», a-t-il souligné. Par ailleurs, l'ambassadeur a qualifié les mesures en faveur de la communauté nationale vivant à l'étranger de décisions «fortes» qui doivent «encourager les investissements des membres de la communauté dans leur pays», appelant la CACI France à jouer le rôle de «catalyseur» des investissements. Pour sa part, le président de la CACI, Laid Amor Ben Amor, a rappelé que la mission de son institution d'accompagner les opérateurs économiques des deux rives, que ce soit pour les Algériens vivant en France qui souhaitent investir dans leur pays ou pour les opérateurs français souhaitant investir en Algérie. Pour lui, les mesures prises par les autorités algériennes sont «bénéfiques» pour lesquelles «nous nous réjouissons», a-t-il dit, et «vont nécessairement encourager la diaspora algérienne à investir en Algérie». Il a indiqué que le rôle de la CACI est de fournir

aux opérateurs résidant en France les explications concernant ces nouvelles mesures, les mettre en contact avec les opérateurs locaux, même au niveau des régions d'Algérie, et les assister dans leurs différentes démarches, accueillant avec satisfaction la prochaine ouverture d'une filiale de la Banque extérieure algérienne (BEA) qui, a-t-il dit, va être «très utile» pour la communauté algérienne en matière de crédit et d'accompagnement. L'AGO de la CACI France, dont les travaux se sont déroulés à huis clos, sera l'occasion, a-t-on indiqué, de tracer un programme d'action «en vue d'apporter une contribution au développement de l'économie du pays conformément aux orientations données par le Premier ministre lors de sa rencontre avec la communauté nationale établie en France». Cette entité économique et commerciale ambitionne de construire une passerelle de partenariat économique entre la France et l'Algérie et contribuer à la nouvelle dynamique de partenariat entre les entreprises algériennes et françaises à travers des projets structurants, a-t-on précisé.

Céline N.

Prix Le pétrole termine en hausse à New York à 57,30 dollars le baril

LES COURS du pétrole ont terminé en hausse vendredi à New York, influencés par un recul du nombre hebdomadaire de puits de pétrole actifs aux Etats-Unis, pour la première fois depuis cinq semaines. Le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en janvier, référence américaine du brut, a gagné 26 cents pour clôturer à 57,30 dollars sur le New York Mercantile Exchange. Le nombre hebdomadaire de puits de pétrole actifs aux Etats-Unis a décliné selon la société américaine Baker Hughes, passant à 747 puits, soit une baisse de 4 unités. Cette baisse met fin à cinq semaines de hausse continue du nombre de puits de pétrole actifs dans le pays, une progression étant le signe avant-coureur d'une hausse de la production de brut à venir. «Après autant de semaines de hausse, ce recul n'annonce pas la fin du monde. Mais il a une influence sur les marchés», a indiqué James Williams de WTRG. La production américaine enchaîne déjà les records de production depuis six semaines, selon les statistiques du Département américain de l'Energie (DoE), le dernier rapport hebdomadaire publié mercredi ayant fait état d'une production de 9,71 millions de barils par jour, un niveau inégalé depuis que ces statistiques ont commencé à être compilées en 1983. Le pétrole américain était également soutenu par la fermeture d'un oléoduc en mer du Nord, laissant anticiper une hausse des exportations venant des Etats-Unis pour palier la baisse de l'offre locale. «Au moins 400 000 barils par jour ne pourront pas être acheminés dans un futur proche», a calculé Commerzbank, ajoutant qu'un rapport de l'Agence internationale de l'Energie (AIE) a réduit la perspective de production britannique de 300 000 barils par jour pour décembre en conséquence de cet engorgement. «C'est une excellente nouvelle pour les exportations américaines», a noté M. Williams. Les analystes de JPMorgan Commodities ont noté que l'écart entre le pétrole américain et londonien a culminé à 7,25 dollars cette semaine avant toutefois de se stabiliser autour de 6 dollars, «de quoi encourager une poursuite de la hausse des exportations américaines dans les prochaines semaines».

R. E.

Adrar

La cimenterie de Timektane, un investissement industriel prometteur

■ La nouvelle cimenterie de Timektane (270 km Est d'Adrar), d'une capacité initiale de 1,5 million de tonnes/an, constitue un investissement industriel prometteur dans le Grand Sud algérien.

Par Sélim Y.

Cette entité industrielle, inaugurée samedi officiellement par le Premier ministre Ahmed Ouyahia, produira une quantité de 1,5 million de tonnes/an dans une première étape, avant d'atteindre les 3 millions de tonnes/an de différents types de ciment après la mise en service du deuxième train de production, ont indiqué à l'APS les responsables en charge de sa gestion.

Réalisée dans le cadre d'un partenariat algéro-chinois pour un investissement de 21 milliards DA, et dans un délai record ne dépassant pas une année, cette cimenterie est appelée à contribuer à l'impulsion de la dynamique de développement dans la wilaya mais aussi dans le Grand Sud, notamment en fournissant une matière première aux entreprises de réalisation jusque-là contraintes de l'acheminer sur de longues distances.

Couvrant une superficie de 32 hectares, cette unité industrielle, qui contribuera à la réduction de la facture des importations du pays en ciment, assurera aussi du ciment destiné à l'activité



P. A. D. R.

pétrolière, avec une capacité de 300 000 tonnes/an, pour répondre à une demande des entreprises énergétiques opérant dans la région.

En termes d'emplois, la cimenterie, relevant du groupe El-Hamel Sidi Moussa à Adrar, participe à l'absorption du chômage en générant 400 postes de travail fixes et 700 autres temporaires. Le partenaire chinois, dont le choix est motivé par sa

grande expérience à l'échelle internationale dans le domaine, devra assurer, selon les termes du contrat, la gestion de la cimenterie sur une période couvrant les sept premières années d'exploitation, afin de permettre un transfert d'expérience et la formation des travailleurs algériens sur les techniques modernes d'exploitation de ce type d'installations.

S'agissant du site d'implanta-

tion dans la commune de Timektane de cette entité industrielle, qui tient compte des normes internationales de respect de l'Environnement, il prend en considération divers facteurs logistiques, tels que la disponibilité de la matière première brute devant impacter positivement sur les coûts de production et la rentabilité de l'usine et, ainsi, sur la compétitivité du prix du sac de ciment.

Cette cimenterie est aussi l'une des rares à disposer de sa propre source d'énergie, puisqu'elle dispose d'une centrale électrique de 32 mégawatts lui assurant une continuité de ses activités sans aucune pression sur le réseau domestique de distribution publique d'électricité.

Les gestionnaires de la cimenterie entendent atteindre rapidement une autosuffisance de la région et se tourner vers l'exportation du ciment vers l'étranger, notamment les pays du voisinage et les pays du Sahel africain, surtout que les orientations des hautes autorités du pays visent à promouvoir les exportations hors-hydrocarbures et à réduire la facture des importations de ce produit.

L'on compte aussi pour promouvoir la commercialisation du ciment, sur le développement du réseau routier et la fluidité des déplacements des camions vers les différentes destinations, et ce notamment sur l'axe routier de 30 km menant de la commune de Timektane vers le site de la cimenterie, mais aussi sur l'axe en cours de réalisation sur 170 km et reliant les communes d'Aoulef et Adrar.

S. Y./APS

Illizi

Diverses opérations projetées pour promouvoir les prestations postales

Les prestations postales dans la wilaya d'Illizi devront être consolidées avec la réception de nouveaux projets retenus à travers différentes régions de la wilaya, a-t-on appris des responsables locaux du secteur de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique (DPTTN).

Il s'agit de la mise en service prochaine d'un bureau de poste dans localité de Tarat, (200 km d'Illizi), réalisé au titre du plan communal de développement (PCD) et de la réouverture du bureau de poste à In-Aberber (Djanet), a précisé le DPTTN, Slimane Aouali.

La commune d'In-Amenas s'est vue accorder un bureau de poste de catégorie 4 et un autre destiné au tri, actuellement en phase de finalisation des procédures administratives, en plus de l'inscription de deux postes

similaires pour les régions de Timeroualine et Meraksen, dans la commune de Debdeb.

La commune du chef lieu de wilaya a bénéficié, pour sa part, et pour un montant global de 230 millions DA, d'une recette principale et d'une unité d'Algérie-Poste, actuellement en phase de préparation du marché, alors que la commune de Djanet verra le lancement prochain d'une recette principale, localisée au quartier Zelouaz.

Le programme d'Algérie-poste, qui prévoit également un projet de bureau postal pour la commune de Bordj Omar Driss, a comporté, dans le cadre de la modernisation des prestations postales, sur le développement du système des distributeurs automatiques, dont l'opération a été lancée au niveau de la recette principale d'Illizi, puis à Debdeb.

Les communes de Bordj Omar Driss et Bordj El-Haouès seront dotées prochainement de ce type d'équipements (DAB) dans le but de promouvoir les prestations postales, à la satisfaction des citoyens.

Algérie-Poste a également bénéficié, pour assurer le transport de fonds, de deux véhicules blindés et de deux autres tout terrain, ainsi que de deux camions de transport de courrier, en vue d'améliorer les conditions de transport à travers les régions éloignées.

Ces opérations visent l'extension du réseau postal à travers les zones frontalières, rapprocher les structures postales du citoyen, améliorer le service public et créer de nouveaux emplois, selon le DPTTN d'Illizi.

Hania T.

Djelfa

M^{me} Faraoun lance un projet de connexion en fibre optique

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imane Faraoun a donné, jeudi à Djelfa, le coup d'envoi des travaux de réalisation d'une liaison à fibre optique reliant Djelfa-Ain Ouessara et une liaison entre Djelfa et la commune de Ain Lehdjel (Msila).

Au cours de cette visite, Mme Faraoun a donné le coup d'envoi des travaux de réalisation de ces deux projets relatifs au déploiement de la fibre optique sur une distance de plus de 270 km pour un montant de 291 millions de

dinars. Ces deux projets qui contribueront à la sécurisation du réseau dans la région, permettront de raccorder les localités isolées au réseau des télécommunications et d'augmenter la bande passante tout en améliorant la qualité des services dans la wilaya.

Lors de cette visite, la ministre a inauguré le nouveau centre de contrôle des fréquences radio-électriques de Djelfa appelé à assurer le contrôle permanent de l'utilisation réelle et effective du spectre et le bon fonctionnement des services et équipe-

ments radioélectriques.

Ce centre permet également de détecter et d'identifier les utilisations illicites qui portent préjudice à l'économie nationale.

La première responsable du secteur a inauguré également un nouveau bureau de poste au niveau du nouveau pôle urbain «Berbi». M^{me} Faraoun a inauguré dans le même quartier une fresque intitulée «11 décembre 1960» et visité, par ailleurs, l'école primaire «Kaki Bouzekri» où elle a inauguré une salle multimédia dotée d'ordinateurs et de liaison internet au profit des

élèves. M^{me} Faraoun a terminé sa visite de travail dans la wilaya de Djelfa en inspectant le bureau de poste de la commune de Zekar (35 km du sud de la wilaya) récemment réhabilité dans le cadre de l'amélioration de qualité des prestations et la promotion du Service public.

Interpellée par les journalistes au sujet du jeu "la baleine bleue", la ministre a affirmé qu'il ne s'agit pas d'un jeu mais d'une application dangereuse et qu'elle n'est pas la seule, précisant à ce sujet quelle n'avait jamais parlé de fermeture de réseaux

sociaux relevant que ses propos ont été mal interprétés.

«J'ai dit que la seule solution technique consiste en l'arrêt des applications par les réseaux sociaux», a précisé la ministre, ajoutant avoir terminé sa phrase par «ceci n'est pas à l'ordre du jour».

Dans le même sillage, M^{me} Faraoun a souligné l'importance du facteur humain dans la sensibilisation des enfants, des adolescents et même des adultes aux dangers de ces applications dangereuses.

Radia G.



Droit du peuple sahraoui à l'indépendance

Le président zimbabwéen réitère le soutien indéfectible de son pays

■ Le président zimbabwéen, Emmerson Mnangagwa, a réitéré le soutien indéfectible et la solidarité de son pays au combat et au droit du peuple sahraoui à l'indépendance, insistant sur la promotion et la consolidation des relations entre le Zimbabwe et la République arabe sahraouie démocratique.

Par Moncef F.

En accueillant mercredi l'envoyé personnel du président sahraoui Brahim Ghali et membre du secrétariat national du Front Polisario, Mohammed Yeslem Baysat, le président Mnangagwa a soutenu que le Zimbabwe et la RASD maintiennent d'excellentes relations de longue date, rapportent vendredi des sources médiatiques sahraouies.

Récemment, le chef de la diplomatie zimbabwéenne, Walter Mzembe, a réitéré l'engagement de Harare envers la cause sahraouie, dans une lettre à son homologue Mohamed Salem Ould Salek, en réponse à ce dernier pour son message de félicitations à l'occasion de la nomination

de Mzembe en tant que ministre des Affaires étrangères de son pays.

«Je tiens à vous rassurer du soutien indéfectible et l'engagement de mon pays pour la cause sahraouie», a écrit le ministre des AE du Zimbabwe, soulignant que «le Zimbabwe continuera d'appeler le Maroc à respecter les résolutions du Conseil de sécurité concernant la tenue d'un référendum, qui permettra l'autodétermination du peuple sahraoui».

Le ministre des AE a réitéré la disponibilité de son département à œuvrer en étroite collaboration avec son homologue sahraoui au sein de l'Union africaine et des différents forums internationaux.

M. F./APS



PH: D. R.

Pour faire appliquer les résolutions onusiennes

Le Président Ghali appelle l'ONU à intervenir sans délai

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a appelé le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à intervenir sans délai pour faire appliquer les décisions et recommandations onusiennes relatives à la question sahraouie, soulignant que la résolution du Conseil de sécurité sur le règlement du statut de la zone tampon d'El-Guergarat conformément à l'accord de cessez-le-feu «n'a toujours pas été mise en œuvre».

Dans une lettre adressée au Secrétaire général de l'ONU après la publication des recommandations annuelles de l'Assemblée générale sur la décolonisation, le Président Ghali a écrit que «le Front Polisario ne peut plus accepter la situation sur le terrain, car la présence

marocaine dans la zone tampon constitue une violation directe des termes du cessez-le-feu et une modification unilatérale illégale du statu quo, d'où la nécessité d'une solution dans les plus brefs délais», a indiqué mercredi l'agence de presse sahraouie (SPS).

Après avoir affirmé que les dirigeants sahraouis s'inquiétaient de l'absence de réactions de la part de l'ONU face aux «pratiques colonialistes» de l'occupation marocaine au Sahara occidental, le secrétaire général du Front Polisario a rappelé à l'organisation onusienne sa «responsabilité juridique et morale» vis-à-vis du peuple sahraoui et de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

Le président sahraoui a ajouté que les autorités marocaines «continuent de

considérer le Sahara occidental comme une partie de son territoire national, en violation flagrante du droit international et des résolutions onusiennes, et persistent dans la violation des droits fondamentaux des Sahraouis sans défense dans les territoires occupés du Sahara occidental à travers, notamment les militants des droits de l'homme».

Les autorités marocaines «poursuivent le pillage systématique des ressources naturelles du Sahara occidental en dépit de l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne (Cjue) qui a conclu que le Maroc n'a aucune souveraineté sur le Sahara occidental et ses ressources naturelles», a rappelé le Président Ghali, rappelant le blocus imposé aux territoires occupés et l'interdiction d'y accéder aux journalistes, aux observateurs internatio-

naux et aux militants des droits de l'homme, voire aux fonctionnaires de l'ONU, a-t-il dit.

Le président sahraoui a conclu sa lettre en appelant l'ONU à «assumer ses responsabilités» et à intervenir pour faire appliquer les résolutions et recommandations onusiennes pertinentes, le droit international et le droit international humanitaire et faire respecter les termes des opérations de maintien de la paix en vue de conférer une nouvelle dynamique au processus de paix dans la région et accélérer son aboutissement.

Le Conseil de sécurité a estimé, dans une résolution adoptée en avril 2017, que les activités menées par le Maroc dans la zone tampon d'El Guergarat «sont contraires à l'esprit du cessez-le-feu de 1991».

Mondji T.

Le MAE libyen :

«Le processus de règlement vise l'établissement d'un Etat civil et démocratique»

Le ministre des Affaires étrangères du Gouvernement libyen d'unité nationale, Mohamed Taher Siala, a indiqué, mercredi à Moscou, que le processus de règlement de la crise en Libye vise, à terme, à l'établissement d'un «Etat civil et démocratique».

«Notre objectif est de parvenir à l'établissement d'un Etat civil et démocratique doté d'un parlement. Avant cela, il nous faudra élaborer une nouvelle constitution et organiser des élections», a indiqué le chef de la diplomatie libyenne lors d'une conférence organisée par le Forum de discussion Valdaï.

«Les démarches de médiation entamées par l'émissaire de l'ONU, Ghassan Salamé se poursuivent, conformément au plan

d'action qu'il avait présenté en septembre dernier à l'ONU», a fait savoir M. Mohamad Taher Siala, actuellement en visite à Moscou.

Pour M. Salamé, «la meilleure solution pour départager les (groupes) rivaux en Libye, sont les élections», dont la nature – présidentielle ou législatives – sont encore à définir. Il espère que le scrutin se tienne en 2018, conformément à son plan d'action.

Le 6 décembre dernier, la Libye avait lancé une campagne d'inscription des électeurs pour des scrutins dont la date est encore à fixer, dans le cadre d'un plan parrainé par l'ONU pour sortir le pays de la crise.

«Actuellement, les efforts sont orientés vers la concrétisation du

projet d'amendement de l'accord politique, avant de passer à une autre étape qui pourrait être courte, et qui va précéder la tenue des élections présidentielles et législatives», a expliqué le chef de la diplomatie libyenne.

Evoquant la question sécuritaire et le problème de l'émigration clandestine, le ministre libyen a relevé la «mission difficile» pour la Libye de contrôler toutes ses frontières maritimes, en raison du manque de moyens et de la logistique. «Pour cela, la Libye demande à ce que l'embargo sur la livraison d'armes dans le pays soit assorti d'un certain nombre de dérogations», selon M. Mohamad Taher Siala. «Nous n'exigeons pas la levée de toutes les sanctions,

nous demandons certaines exceptions pour assurer la protection de notre Président et celle de nos gardes-frontières maritimes», a-t-il fait savoir.

«Nous sommes conscients du fait que l'heure n'est pas encore venue pour la levée de toutes les sanctions. Mais ce processus doit progresser un peu pour que ceux qui ont combattu le terrorisme puissent obtenir des armes assez efficaces», a expliqué le chef de la diplomatie libyenne.

Qualifiant sa visite à Moscou d'«importante», le ministre libyen a indiqué que cette visite servait à «informer la Russie sur les derniers développements de la situation en Libye et l'inviter à exercer des pressions sur les parties qui dressent des obstacles devant le processus de

règlement».

Mardi, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, s'est félicité de la disposition du Gouvernement d'entente nationale libyen et de la Chambre des représentants basée à Tobrouk à poursuivre les contacts avec la médiation de l'émissaire de l'ONU, Ghassan Salamé.

«Nous espérons également qu'au fur et à mesure que la situation se stabilise, que toutes les menaces pour la structure étatique libyenne et la sécurité des citoyens libyens sont éliminées, nous pourrions accroître notre coopération bilatérale avec une Libye unie souveraine et libre», a ajouté Sergueï Lavrov.

Hasna H.



Jérusalem

Quatre Palestiniens tués lors d'une nouvelle journée de mobilisation

■ Quatre Palestiniens ont été tués dans des heurts avec les forces israéliennes, lors d'une nouvelle journée de mobilisation contre la reconnaissance par Donald Trump de Jérusalem comme capitale d'Israël.

Par Rosa C.

Dans un souci évident de faire retomber la tension, la Maison-Blanche va renouveler ses efforts pour relancer un processus de paix israélo-palestinien, ont annoncé vendredi de hauts responsables américains. Cette relance diplomatique interviendra dès la semaine prochaine, selon eux, avec la visite du vice-président Mike Pence attendu mercredi à Jérusalem. Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté vendredi dans la bande de Gaza dirigée par le mouvement Hamas, et des milliers à Jérusalem et en Cisjordanie occupée vendredi à la sortie de la prière musulmane hebdomadaire, selon des journalistes de l'AFP sur place. Une partie d'entre eux sont ensuite allés au contact des soldats et policiers israéliens, qui ont riposté aux jets de pierres de jeunes gens souvent masqués par des tirs à balles réelles ou en caoutchouc et du gaz lacrymogène, à Ramallah, Bethléem, Hébron, Qalنديya et près de Naplouse, en Cisjordanie. Un Palestinien de

29 ans a poignardé un policier israélien à la sortie de Ramallah et a été abattu, a indiqué la police israélienne. Le policier a été légèrement blessé. Des photos de l'AFP montrent qu'il portait un dispositif ressemblant à une ceinture d'explosifs, sans qu'il soit possible de dire si elle était authentique ou non. Un autre de 24 ans a été tué par balles lors de heurts à Anata, une localité entre Jérusalem et la Cisjordanie occupée. Dans la bande de Gaza, des centaines de Palestiniens ont défié les forces israéliennes au pied de la barrière de béton et de métal qui ferme hermétiquement la frontière. Deux hommes de 29 et 32 ans, dont l'un amputé des deux jambes après une incursion militaire israélienne près du camp de réfugiés d'Al-Bureij en avril 2008, ont été tués par des tirs de soldats israéliens. Plus de 140 personnes ont été blessées par balles à Gaza, et des dizaines d'autres en Cisjordanie occupée, ont indiqué les secours. Même si elle n'a pas déclenché la spirale de violence redoutée, la décision américaine et les violences qu'elle a suscitées ont causé la mort



PH. > D. R.

de huit Palestiniens, fait des centaines de blessés et conduit à des dizaines d'arrestations depuis qu'elle a été annoncée le 6 décembre. Le Hamas, qui avait exhorté à une «nouvelle intifada» aussitôt après l'allocation du président américain, a appelé à faire de chaque vendredi une «journée de rage».

À Jérusalem même, où 30 000 fidèles ont prié sur l'esplanade des Mosquées selon la fondation qui administre le site, les policiers se sont vigoureusement empoignés dans la Vieille ville avec des dizaines de personnes sorties de la prière en agitant de grands drapeaux palestiniens. Le choix du président Donald Trump de tourner le dos à des

décennies de diplomatie américaine et internationale continue ainsi de provoquer des mouvements quotidiens de protestation, plus ou moins violente. Des dizaines de milliers de musulmans ont pris part à des manifestations à travers le monde depuis la semaine passée. En Jordanie, des milliers de personnes ont manifesté à l'appel des Frères musulmans (dont est issu le Hamas) dans plusieurs villes du royaume, par solidarité avec «l'intifada de Jérusalem». Devant l'ambassade des États-Unis à Amman, des centaines de personnes ont réclamé la fermeture de la représentation diplomatique et l'expulsion de l'ambassadeur, scandant «Pas d'ambassa-

de sioniste en terre jordanienne». Cependant, la protestation n'a pas pris pour l'instant les proportions appréhendées dans les Territoires palestiniens et le monde musulman, alors que la communauté internationale s'alarmait du risque d'une incontrôlable réaction en chaîne. Pour les Palestiniens, la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël ne préjuge pas seulement du résultat de négociations dont le statut de la ville devrait faire l'objet. Elle nie l'identité arabe de Jérusalem-Est, occupée et annexée par Israël, et mine leur aspiration à établir un jour la capitale de leur futur État à Jérusalem-Est. Israël proclame tout Jérusalem comme sa capitale «indivisible». Un récent sondage du respecté Centre palestinien de recherche politique indique que 45% des Palestiniens sont favorables à un soulèvement populaire pour résoudre le vieux conflit avec Israël. Si cela ne se traduit pas par une mobilisation massive, c'est à cause de l'efficacité des forces de sécurité, affirme le directeur de l'institut, Khalil Shikaki à l'AFP. C'est aussi parce que «le Hamas est trop faible en Cisjordanie et que le Fatah (parti rival dominant en Cisjordanie) ne veut pas prendre la voie de la violence», ajoute-t-il. Pour les Palestiniens, la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël ne «représente pas un changement fondamental de la réalité»: Jérusalem-Est est déjà totalement sous le contrôle d'Israël, dit-il.

R. C.



Points chauds

Bataille

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que les Palestiniens sont depuis une dizaine de jours dévastés par la décision unilatérale du président américain Donald Trump de reconnaître Jérusalem comme capitale de l'État d'Israël, un autre président tente de s'approprier ce douloureux moment pour, croit-il, accroître sa stature. En effet, le président turc, plutôt que d'offrir son aide et son soutien aux dirigeants palestiniens, pour combattre la décision de la Maison-Blanche, veut se poser aujourd'hui en chef de l'offensive contre l'administration américaine et l'État israélien. Lors de l'ouverture d'un sommet extraordinaire de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) à Istanbul, Recep Tayyip Erdogan a déclaré : «J'invite les pays qui défendent le droit international et la justice à reconnaître Jérusalem occupée comme capitale de la Palestine», «Israël est un État d'occupation. De plus, c'est un État terroriste», a-t-il également lancé, répétant que Jérusalem est «une ligne rouge». Avec la décision prise par le président américain Donald Trump, «Israël a été récompensé pour toutes les activités terroristes qu'il mène. C'est Trump qui a délivré cette récompense», a poursuivi Erdogan, assurant qu'il ne «renoncera jamais» à exiger une «Palestine souveraine et indépendante». Mais le plus important à ses yeux est d'apparaître, auprès de son électorat, comme le défenseur de ces croyants opprimés à travers le monde. Cette posture est destinée à galvaniser sa base islamo-conservatrice en vue des échéances électorales de 2019 (municipales en mars, présidentielle et législatives en novembre). «En réalité, Donald Trump a plutôt aidé Erdogan en interne», écrivait mardi l'éditorialiste Barçin Yinanç dans le quotidien «Hürriyet». Selon elle, la question du statut de Jérusalem «a fait oublier les confessions embarrassantes de Reza Zarrab, le traqueur turco-iranien dont les confessions face à un tribunal fédéral à New York ont révélé une fois de plus le niveau de corruption du gouvernement turc». Aujourd'hui la véritable priorité est de donner le plus de crédibilité et de poids possible aux autorités palestiniennes qui, elles, doivent traiter directement avec Israël, durant trop d'années les dirigeants hébreux ayant considéré l'AP avec légèreté et/ou indifférence. La meilleure façon de «riposter» face à la décision américaine est de contribuer à faire de Mahmoud Abbas un président fort pour que, lui, son gouvernement et les Palestiniens, puissent mener la bataille pour amener les Américains à revenir sur leur reconnaissance illégitime et trouver une solution à deux États avec les Israéliens. F. M.

Autriche

Droite et extrême droite font valider leur accord de gouvernement

Le chef des conservateurs Autrichiens Sebastian Kurz et son partenaire du Parti de la liberté d'Autriche (FPÖ) Heinz-Christian Strache ont présenté mardi leur accord de gouvernement au président de la République, et devaient dévoiler les détails plus tard dans la journée. MM. Kurz et Strache ont rencontré le chef de l'État, Alexander van der Bellen, lors d'une courte entrevue au palais de la Hofburg, avant de rejoindre les assemblées des leurs partis respectifs, qui doivent à leur tour valider l'accord. Vainqueur des élections législatives du 15 octobre, M. Kurz avait engagé neuf jours plus tard des pourparlers exclusifs avec M. Strache. A la suite de la cérémonie d'investiture prévue lundi, le nouveau chancelier sera à 31 ans plus jeune dirigeant en exercice au monde, tandis que le FPÖ signera son retour au pouvoir près de 18 ans après y avoir

été appelé par le conservateur Wolfgang Schäussel début 2000. Contrairement à cette époque, le parti d'extrême droite devrait cette fois décrocher trois ministères régaliens dont l'Intérieur et les Affaires étrangères, deux porte-feuilles qui lui avaient échappé lors de sa précédente expérience gouvernementale. M. Strache héritera de la vice-chancellerie. Les deux dirigeants doivent détailler la composition de leur gouvernement et les principaux points de leur programme au courant de l'après-midi. «Nous voulons alléger la pression fiscale, nous voulons renforcer notre économie, ce qui améliorera notre système social», a assuré M. Kurz vendredi soir, soulignant qu'«en premier lieu, nous voulons améliorer la sécurité dans notre pays, y compris en combattant l'immigration illégale. Il s'est par ailleurs porté garant du fait que son gouvernement conservera

une forte orientation européenne», malgré le scepticisme traditionnellement affiché par le FPÖ dans ce domaine. Chef de la diplomatie autrichienne depuis 2013, M. Kurz se flatte d'être un des principaux artisans de la fermeture aux migrants de la route des Balkans en 2016 et s'était rapproché pendant sa campagne électorale des thématiques du FPÖ, notamment sur l'immigration. En 2000, l'entrée du FPÖ au gouvernement avait provoqué des sanctions européennes, un scénario jugé cependant très improbable aujourd'hui, dans un contexte général de montée des partis populistes et antimigrants, tandis que M. Strache, 48 ans, a veillé à lisser l'image de sa formation. Des manifestations contre l'extrême droite sont toutefois prévues lundi en marge de la cérémonie d'investiture du nouveau gouvernement.



Batna

Appel à donner le nom de Chebah El-Mekki au théâtre régional

■ Les intervenants à une conférence consacrée au dramaturge El-Mekki Chebah (1894-1991) ont appelé, jeudi, à la nécessaire réhabilitation de cet artiste en donnant son nom au théâtre régional de Batna (TRB).



Par Baya G.

venus de plusieurs wilayas du pays, les intervenants à la conférence organisée au TRB en marge du 9^e Festival culturel national du théâtre amazigh et consacré à cette figure ont mis l'accent sur le grand rôle joué par cet artiste aurésien dans la naissance du mouvement théâtral en Algérie.

L'universitaire Sebti Maâlam a passé en revue les contributions

théâtrales d'El-Mekki Chebah, affirmant qu'il fut avec Ahmed Rédha Houhou le fondateur de la première troupe théâtrale dans la région, avant de diriger la troupe El-Kaoukab qu'il avait créée en 1937, une année après avoir mis sur pied la troupe «Les jeunes Okbis» dans son village natal à Sidi Okba (wilaya de Biskra).

«El-Mekki Chebah a été marginalisé et n'a pas bénéficié de l'intérêt qui lui est dû de la part des chercheurs sur le mouve-

ment théâtral algérien», a estimé ce conférencier, relevant qu'El-Mekki avait utilisé l'expression théâtrale pour diffuser la conscience culturelle et militante dans les milieux populaires, jetant les bases d'un théâtre «épique» en arabe classique.

Il fut également connu pour son engagement politique en tant que militant qui avait participé à la création, durant les années 1920, du parti de l'Etoile Nord-africaine puis du Parti du peuple algérien (PPA). Il a été

également membre fondateur de l'association des Oulémas musulmans algériens.

Omar Boulila, un homme de culture de Batna, a considéré, de son côté, qu'El-Mekki Chebah était un dramaturge «de haute carrure» qui avait fait des planches «un espace de lutte contre le colonialisme qui fut l'objectif central de tout son parcours et de toute de sa vie».

La conférence qui a réuni de nombreux intellectuels a longuement débattu du thème «Formes pré-théâtrales chez les amazighs : cas de Chayeb Achoura», présenté par El Moâtaz Billah Benghalia, du Centre national de recherches préhistoriques et anthropologiques.

L'intervenant a mis l'accent sur plusieurs expressions pré-théâtrales en Algérie qui «mériteraient d'être étudiées selon une approche algérienne», a-t-il estimé. La rencontre a donné lieu à des lectures par Djemouï Benzida (Biskra) de poèmes d'Omar Bouzagane extraites de l'ouvrage d'André Basset intitulé «Textes berbères de l'Aurès (parler des Aït Frah)».

Ouverte le 10 décembre avec la participation de dix troupes

théâtrales, la 9^e édition du Festival national de théâtre amazigh sera clôturée durant la soirée de ce vendredi.

B. G.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Opéra d'Alger Boualem Bessaih (Ouled Fayet, Alger)

Lundi 18 décembre à 19h :

Spectacle du groupe Rythmosaic (Inde), dirigé par Mitul Sengupta.

Galerie des ateliers Bouffée d'Art (Résidence Sahraoui, Les Deux-Bassins, Ben Aknoun, Alger)

Du 16 décembre au 13 janvier 2018 :

Exposition-vente collective de peintures avec les artistes Moussa Bourdine, Nouredine Chegrane, Moncef Guita et Rezki Zerarti. Vernissage le samedi 16 décembre à partir de 15h.

Palais de la culture Abdelkrim-Dali (Tlemcen)
Mercredi 20 décembre à 19h:

Spectacle du groupe Rythmosaic (Inde), dirigé par Mitul Sengupta.

Salle des Actes de l'Institut Cervantès d'Alger (rue Khelifa-Boukhalfa, Alger)
Jusqu'au 25 janvier 2018 :

A l'occasion du 80^e anniversaire du «Guernica» de Picasso, l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger organisent une exposition intitulée «Dialogue hispano- algérien sur le Guernica».

Salle Le Maghreb (Oran)
Jeu 21 décembre à 19h :

Spectacle du groupe Rythmosaic (Inde), dirigé par Mitul Sengupta.

Salle Ahmed-Bey (Constantine)

Mardi 19 décembre à 19h :

Spectacle du groupe Rythmosaic (Inde), dirigé par Mitul Sengupta.

Musée d'art moderne d'Oran
Jusqu'au 4 janvier 2018 :
Exposition collective «Art Mature» de Abderrahmane Mekki, Mourad Belmekki, Othmane Mersali, Oulhaci Mohamed et Belhachemi Nouredine.

R. C.

Association Imzad

Vieux Farka Touré et Bombino pour clôturer l'année

L'association Imzad ne laisse pas l'année 2017 couler sans rythmes de notre patrimoine. En effet, un programme riche en sonorités africaines est organisé du 27 au 31 décembre, un changement de style marquera ce programme. Il s'agit d'une prestation musicale animée par la chanteuse Amel Zen qui interprétera des chansons de son dernier album ainsi que des succès de son répertoire musical. Le retour au patrimoine musical, l'imzad, sera avec Badi Lala. Cette artiste a réussi à l'âge de 80 ans à sortir son premier album aux éditions Padidou, un opus oscillant en neuf pistes, entre le tindi traditionnel et un genre plus contemporain baptisé «Tindi guitare», intégrant la guitare électrique et des influences de l'Ishumar au chants et aux

rythmes du tindi. Elle sera suivie par le groupe Tartit du Mali. Cette formation musicale, originaire de la région de Tombouctou, a commencé par une vingtaine de personnes et compte aujourd'hui une dizaine. Ce programme musical dont le but est d'offrir la joie et le plaisir aux habitants de la région, sera clôturé le 31 décembre par la formation musicale «Imzad», avant de céder la scène à deux artistes africains connus par leur créativité et générosité musicale. Il s'agit de Vieux Farka Touré du Mali et Bombino du Niger. Ces deux artistes ont beaucoup contribué à préserver ce patrimoine musical dans leur pays et continuent à enregistrer des chansons inédites avec une touche moderne.

«Migre, tu n'es pas un arbre» de Oussama Taki Eddeine Remichi

Le monde tumultueux des «harraga» raconté

«Migre, tu n'es pas un arbre», un recueil de nouvelles inspiré des mésaventures des «harraga» retrace l'horreur vécue par ces derniers que le désespoir et le désarroi ont poussé à affronter la tourmente de la mer en défiant la mort.

A travers ce recueil publié par la maison d'édition «Dar El Mouthakaf», le lecteur est embarqué dans un récit à grand suspense au cours duquel les héros, réels, sont livrés à tous les

dangers et périls de la migration clandestine ou la «harraga», comme l'appellent les Algériens.

Ponctué d'un style simple, l'auteur Oussama Taki Eddeine Remichi rapporte dans son tout premier essai, des faits réels vécus par des jeunes et parfois des familles entières, lors de leur tentative de fuir leur pays pour retrouver «l'espoir».

Le lecteur est plongé dans l'émoi face à l'horreur qui s'amplifie à mesure que les harraga

s'éloignent de la rive de départ. En relatant toutes ces aventures extrêmement risquées, l'auteur évoque toutes les épreuves du «voyage de la mort» ainsi que les émotions et les sentiments d'insécurité et de peur ressentis et racontés sur les réseaux sociaux par les harraga, des images qui rappellent les souffrances des esclaves déportés de «l'île de Gorée». «Migre, tu n'es pas un arbre» tiré à 500 exemplaires a créé l'événement lors du dernier

Salon du livre. Quel que soit le but de l'intérêt accordé à cet ouvrage dont certains estiment qu'«il ne relève d'aucun genre littéraire», il n'en demeure pas moins que l'auteur, un jeune de 25 ans, a tout de même réussi à écouler tous les exemplaires en abordant le phénomène des «harraga» qui rongent la société algérienne et en exploitant les réseaux sociaux pour faire la promotion de son travail.



Coup-franc direct

Revenir à la période de la vache laitière !

Par Mahfoud M.

Les présidents de clubs ont demandé à mettre un terme à l'expérience professionnelle et revenir à l'ère de l'amateurisme, prouvant l'échec de ce mode de gestion initié par l'ancien président de la FAF sur instruction de la FIFA. Certains pensent qu'ils ne peuvent, en aucun cas, continuer ainsi, surtout avec l'endettement dont ils souffrent, ne réussissant pas à réunir les ressources financières nécessaires pour gérer ces clubs. Ils ont donc demandé au président de la FAF, Zetchi, de mettre un terme à l'expérience du professionnalisme lors du dernier symposium, voulant ainsi revenir à l'époque de la vache laitière où ils recevaient de l'argent des autorités et des sponsors. Mais cela est-il possible maintenant ? Il serait utopique de croire que l'Etat pourrait verser les mêmes sommes qu'auparavant et continuer à alimenter ces tubes digestifs que sont les clubs qui n'apportent aucune valeur ajoutée, surtout avec le niveau faible de notre balle ronde nationale. Donner de grosses sommes à ces présidents qui continueront dans leurs magouilles en accordant des salaires faramineux injustifiables aux joueurs d'un niveau tout juste moyen sinon faible est certainement exclu, surtout que plusieurs ont été pris la main dans le sac.

M. M.

Championnat d'Algérie par équipes «seniors» dames et messieurs de tennis

Le GSP haut la main

LE GROUPEMENT sportif des pétroliers (GSP) s'est adjugé les titres de champion d'Algérie par équipes «seniors» aussi bien chez les messieurs que chez les dames, après ses victoires en finales disputées vendredi au Mitidja tennis club de Boufarik (Blida) face à la Sûreté nationale (ASSN). Les messieurs du GSP se sont imposés sur le score 2-0 après les succès de Youcef Rihane face à Mohamed Hassen 6-4 2-6 6-1 et de Abdelhak Hameurlaine contre Aymen Ikhlaf par deux manches à une 2-6 7-5 6-3. Chez les dames, le GSP a dominé l'ASSN sur le score 2-1. Lynda Benkaddour (GSP) s'est imposée face à Bouchra Zttouni 6-0 6-0 avant que Amira Benaissa (ASSN) n'égalise en remportant son match face à Fatima Zohra Boukezzi (GSP) par deux sets à zéro 6-1 6-1. C'est le match double qui a départagé les deux

équipes après la victoire de Boukezzi et Benkaddour face à la paire de l'ASSN composée de Benaissa et Saïda Harad sur le score 6-4 7-6. «Les sacres d'aujourd'hui sont le fruit des efforts fournis par les athlètes, les entraîneurs et le club pendant plusieurs mois. Nous sommes heureux d'avoir remporté les deux titres mis en jeu», a indiqué le président de la section de tennis du GSP, Fayçal Bouaziz, estimant que les finales étaient «difficiles et compliquées» face à l'ASSN qui compte dans ses rangs des joueurs et joueuses d'excellent niveau. «Il faut avouer que les victoires n'étaient pas faciles face à l'ASSN qui ont fait un très bon parcours. L'ASSN est une équipe coriace et je profite de l'occasion pour les féliciter et leur souhaiter beaucoup de chance dans les prochaines échéances», a-t-il ajouté.

Ligue 1 Mobilis (15^e journée) Le MCA revient avec le nul de l'enfer, la «remontada» de la JSK

■ La JS Saoura et le MC Alger ont fait match nul (1-1), en clôture des matchs de vendredi après-midi, pour le compte de la 15^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. L'attaquant Mohamed Amine Hamia avait ouvert le score pour les Bécharois à la 13^e minute et c'est Abdallah El Moudène qui a égalisé pour le Doyen à la 65^e minute.



Le Mouloudia revient avec un point de Béchar

Par Mahfoud M.

Un nul qui n'arrange aucune des deux équipes, car la JSS (27/27 pts) a raté l'occasion de se rapprocher du leader constantinois (31 pts), alors que le MCA fait pratiquement du sur place (47/23 pts) ex aequo avec l'USM Alger, qui cependant compte un match en moins. Toutefois, les Vert et Rouge ont le mérite de revenir avec au moins un point de l'enfer, eu égard à la grosse pression qu'ils ont vécue sur place. Les joueurs du Doyen sont restés trente minutes sur le terrain, alors que les supporters ont été évacués juste après le but égalisateur du MCA. Un peu

plus tôt dans l'après-midi, la JS Kabylie et le MC Oran s'étaient neutralisés (3-3) au stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou, au terme d'un scénario complètement fou, ayant vu les Canaris remonter un retard de trois buts. Les visiteurs ont en effet commencé par mener (3-0), grâce à Gharbi (9'), Tiaïba (18') et Frifer (59'), avant de subir une incroyable «remontada» des Canaris, dont le N° 10, Adil Djabout, a été le principal artisan, car auteur d'un triplé aux (65', 69' et 87'). Le MCO aurait pu inscrire un quatrième but, sur penalty à la 80^e minute, mais Gharbi Sabri a échoué dans sa transformation. Son tir fort et en l'air est allé mourir dans les gra-

dins. Un nul qui là encore n'arrange aucune des deux équipes, car le MCO reste 5^e avec 22 points, alors que la JSK continue à se morfondre dans le bas du tableau, en étant 10^e avec 17 points. Soit avec une petite longueur d'avance sur l'actuel premier club non relégable, l'Olympique de Médéa, qui de surcroît compte un match en moins. De son côté, le DRB Tadjenanet a dominé le CR Belouïdad (3-0), grâce à Khaled Abel (10'), Dousse Kodjo (79') et Mohamed Amine Belmohktar (89'), se hissant provisoirement à la 10^e place du classement général, avec 17 points, au moment où le Chabab reste scotché à la 7^e place, avec 18 unités. M. M.

Ligue 2 Mobilis (15^e journée)

L'ASAM champion d'hiver malgré la défaite

L'AS Aïn M'liia a décroché le titre symbolique de champion d'hiver malgré sa défaite à domicile (0-1) face au mal-classé le GC Mascara, en match disputé vendredi pour le compte de la 15^e et dernière journée de la phase «aller», marquée également par les nuls (0-0) dans les chocs ASO Chlef - CA Bordj Bou Arréridj et MC Saïda - MO Béjaïa, au moment où l'Amel de Boussaâda a remporté une importante victoire dans la course au maintien, en allant s'imposer (1-0) chez le CA Batna. Après avoir longuement résisté aux assauts de l'ASAM, le GCM a placé une contre-attaque meurtrière à la 86', par l'intermédiaire de Lahmeri, grâce à laquelle il l'a emporté (1-0) et se hisse par la même occasion à la 9^e place avec 18 points. Une défaite sans incidence sur le classement de l'ASAM, qui malgré tout, termine la phase aller

en tête avec 31 points, soit avec deux longueurs d'avance sur son dauphin, le MO Béjaïa qui s'est neutralisé de son côté (0-0) chez le MC Saïda, tout comme l'ASO Chlef et le CA Bordj Bou Arréridj, qui se sont séparés sur le même score de parité, dans l'autre duel au sommet de cette 15^e journée, ayant souri essentiellement aux clubs du bas de tableau. En effet, outre le GCM qui a réussi l'exploit de la journée, en allant surprendre le leader sur son propre terrain, sont les clubs figurant dans la zone rouge ont gagné ce vendredi, à commencer par l'Amel Boussaâda, qui est allé battre le CAB chez lui, grâce à un but unique, signé Kab (54'). La lanterne rouge, CRB Aïn Fekroune, s'est imposée sur le même score face au RC Relizane, grâce à Mahsas (90'+4), au moment où le RC Kouba a repris le dessus sur l'ASM Oran,

pratiquement à l'ultime seconde du temps additionnel de la rencontre. En effet, après l'ouverture du score par Metref (41'), les Asémistes ont égalisé par Haddad (71') et ce n'est qu'à la 90'+3 que la Raed a pu reprendre le dessus, grâce à Boumaïza. Une victoire importante pour le RCK, qui devient premier club non relégable, avec 14 points, devant le MC El Eulma et le CRB Aïn Fekroune, ex aequo à l'avant-dernière place, avec 13 unités pour chaque club, au moment où le CA Batna se retrouve lanterne

rouge, avec 11 points au compteur. De leur côté, la JSM Skikda et la JSM Béjaïa ont renoué avec le succès à l'occasion de cette 15^e journée, en battant respectivement le MC El Eulma et le WA Tlemcen sur le même score d'un but à zéro. Ziad a marqué pour la JSMS à la 23^e et

Djerboua pour le club de Yemma Gouraya à la 21'. Des victoires importantes pour ces deux clubs, car la JSMS remonte à la 3^e place, ex aequo avec le RC Relizane, avec 26 points chacun, alors que la JSMB est 7^e, avec 24 unités.

R. S.

Résultats et classement:

CRBAF-RCR	1-0
ASAM-GCM	0-1
CAB-ABS	0-1
JSMS-MCEE	1-0
MCS-MOB	0-0
JSMB-WAT	1-0
ASO-CABBA	0-0
RCK-ASMO	2-1

	Pts	J
1). AS Aïn M'liia	31	15
2). MO Béjaïa	29	15
3). RC Relizane	26	15
→). JSM Skikda	26	15
5). ASO Chlef	25	15
→). CABB Arréridj	25	15
7). JSM Béjaïa	24	15
8). ASM Oran	22	15
9). GC Mascara	18	15
10). Amel Boussaâda	17	15
11). WA Tlemcen	16	15
→). MC Saïda	16	15
13). RC Kouba	14	15
14). MC El Eulma	13	15
→). CRB Aïn Fekroune	13	15
16). CA Batna	11	15

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Evolution de la situation en Libye

Faïz Serradj en visite de travail aujourd'hui en Algérie

LE PRÉSIDENT du Conseil présidentiel du Gouvernement d'entente nationale de Libye, Faïz Serradj, effectuera aujourd'hui une visite de travail en Algérie, a indiqué, hier, un communiqué des services du Premier ministre. Au cours de son séjour, le président du Conseil présidentiel de Libye abordera avec le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, «l'évolution de la situation en Libye ainsi que les efforts menés dans

le cadre du processus de règlement politique de la crise libyenne, fondé sur l'accord politique du 17 décembre 2015», précise la même source. Cette visite permettra «de réitérer la position constante de soutien de l'Algérie aux efforts des Nations unies et à la dynamique de paix initiée en Libye sur la base du dialogue inclusif et la réconciliation nationale», a conclu le communiqué.

Dania M.

Ghaza

Réouverture du point de passage de Rafah pour quatre jours

LE POINT de passage entre l'Egypte et la bande de Ghaza, généralement fermé, a rouvert partiellement hier pour quatre jours, ont indiqué les autorités de Ghaza. Cette réouverture concerne seulement les «cas humanitaires» dans le sens Ghaza-Egypte, a-t-on précisé de même source. Hier matin, quelque 200 personnes, dont dix malades en attente de soins en Egypte, ont franchi le point de passage de Rafah dans le sud de Ghaza. Figuraient également des étudiants inscrits dans des établissements en Egypte, des ressortissants de ce pays, des Palestiniens travaillant dans des

pays étrangers restés bloqués dans la bande de Ghaza. Aucune limitation n'est en revanche imposée pour les Palestiniens entrant dans la bande de Ghaza en provenance d'Egypte. Le point de passage avait ouvert pour la dernière fois à la mi-novembre durant trois jours. Le point de passage de Rafah, seule ouverture de la bande de Ghaza vers le monde extérieur, est fermé quasiment en permanence depuis des années, renforçant l'isolement de l'enclave palestinienne sous blocus israélien depuis plusieurs années.

APS.

Pour le meilleur projet de jeune entreprise

Les grandes écoles en concours Non-Stop à l'Ecole supérieure de commerce de Koléa

UN GROUPE d'étudiants relevant de grandes écoles nationales sont en compétition, depuis la soirée de jeudi dernier, pour le meilleur projet de jeune entreprise, au titre d'un concours Non-Stop abrégé, pour une durée de 54 heures, par l'Ecole supérieure de commerce de Koléa (Tipasa).

Organisée par l'Ecole supérieure du commerce de Koléa, l'initiative, intitulée week-end Non-stop pour la création d'une jeune entreprise à partir d'une idée simple, vise à générer un climat de concurrence entre les d'étudiants des grandes écoles, considérés comme l'élite de la société, a indiqué le directeur de cet établissement, Athmane Lekhléf. Il a signalé la participation à ce concours de centaines d'étudiants des écoles d'ingénieur, des finances, de commerce, de gestion et d'innovation, au titre de groupes de travail chargés de proposer des projets de jeunes entreprises à partir d'une idée simple, le tout sous le signe «Oui à la concurrence entre les écoles. Non à la complaisance». Il s'agit pour ces

jeunes fêrus de l'innovation, a expliqué le responsable, de préparer le plan d'action du projet de l'entreprise, après son enrichissement et examen, avant de l'exposer à une commission formée de professeurs spécialisés en marketing, entrepreneuriat et affaires, lesquels devaient sélectionner les trois meilleurs projets d'entreprises innovantes dans la soirée d'hier, en clôture de l'évènement.

Romaissa L.

Accidents de la circulation 11 morts et 22 blessés en 48 heures à travers le pays

ONZE personnes ont trouvé la mort et 22 autres ont été blessées à la suite de 13 accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant la période du 14 au 16 décembre 2017 (bilan arrêté à 8 h), a indiqué, hier, un bilan de la Direction générale de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau des wilayas de Sétif et de M'sila où il est déploré 2 personnes décédées et 4 autres blessées dans chacune d'elle. En outre, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 23 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, suite à la mauvaise utilisation des appareils de chauffage et autres chauffe-bains, dans les wilayas d'Alger, Constantine, Naâma, Tissemsilt, Biskra et Sidi Bel-Abbès, a ajouté la même source.

Lyes B.

Manifestation pour Al-Qods à la coupole



Lutte antiterroriste

Trois abris contenant des armes détruits à Bouira

■ Trois abris contenant des armes à feu, des bombes artisanales et des roquettes ont été détruits avant-hier, dans une opération de fouille, à Bouira, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de recherche, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 15 décembre 2017 (avant-hier) à Oued Elmajan Bouira trois abris contenant deux fusils de chasse, un fusil à pompe, une grenade, dix kg de produits explosifs, douze bombes de fabrication artisanale et deux roquettes», a précisé la même source. S'agissant de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, les éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi un porte char-

geur, un poste radio, 3 650 cartouches de calibre 12 mm, des produits explosifs pour fabrication de bombes artisanales et divers objets». D'autre part, des détachements de l'Armée nationale populaire «ont arrêté, à Tiaret, Béchar, Djanet et Laghouat, 5 contrebandiers et ont déjoué des tentatives de contrebande de 26 219 unités de différentes boissons», tandis que

les éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté un narcotrafiquant et saisi 510 kg de kif traité et un véhicule tout-terrain à Béchar. Par ailleurs, des Gardes-frontières ont arrêté à Tlemcen et Ghardaïa, des tentatives d'émigration clandestine de 26 immigrants clandestins de différentes nationalités», a également rapporté le communiqué du MDN.

R.N./Communiqué

Turquie

Un séisme de 3,9 degrés dans le sud-est de la Turquie

UN SÉISME de magnitude 3,9 degrés sur l'échelle de Richter a frappé, hier, la province de Gaziantep (sud-est de la Turquie), a indiqué l'Agence pour la gestion des catastrophes et des urgences (AFAD). L'épicentre de la secousse, qui s'est produite vers 11h39 locale (08h39 GMT), a été localisé dans la ville d'Arabani à une profondeur de 5 kilomètres, a ajouté l'AFAD qui n'a pas fait état de victimes ou de dégâts. En août dernier, la région de Bodrum, en mer Egée, a été secouée par une série de tremblements de terre d'une magnitude de 4,8 et 5,1 degrés sans faire de victimes et un autre plus fort de 6,6 degrés le 21 juillet précédent ayant fait deux morts, dont un ressortissant turc, sur l'île grecque voisine de Kos. Traversée par plusieurs failles sismiques actives qui traversent le nord, l'est et l'est de la mer Egée, la Turquie connaît une importante activité sismique avec de fréquents tremblements de terre. Les deux tremblements de terre les plus meurtriers du pays avaient fait, en 1999, environ 20 000 morts dans la province de Kocaeli (nord-ouest). Le 23 octobre 2011, un séisme de magnitude de 7,2 degrés, suivi de près de 70 répliques sismiques, avait provoqué la mort de plus de 600 personnes dans la province orientale de Van.

Ali K.